

Délibération affichée à l'Hôtel de Ville  
et transmise au représentant de l'Etat  
le 14 octobre 2025

## **CONSEIL DE PARIS**

### **Extrait du registre des délibérations**

-----

**Séance des 7, 8, 9 et 10 octobre 2025**

**2025 DU 188** Dénomination de voies du secteur Les Messageries (12e).

**Mme Laurence PATRICE, rapporteure**

-----

**Le Conseil de Paris,**

Vu le code général des collectivités territoriales ;

Considérant que les hommages rendus n'ont pas fait l'objet de dénominations de voies ;

Considérant l'accord de la société Espaces Ferroviaires Aménagement Commun (EFAC), propriétaire actuel des voies, en date du 10 juin 2025 ;

Vu les plans annexés à l'exposé des motifs de la présente délibération ;

Vu le projet en délibération en date du 23 septembre 2025, par lequel Madame la Maire de Paris propose d'attribuer les dénominations " rue Emmanuèle Bernheim ", " rue Edmonde Charles-Roux ", " rue Agatha Christie ", " rue Djamila Debèche ", " rue Nelly Kaplan ", " place Doris Lessing ", " rue Clarice Lispector ", et " rue Sylvia Plath " à des voies destinées à devenir publiques, en cours de réalisation dans le cadre de l'aménagement du secteur les Messageries, à Paris (12<sup>e</sup>) ;

Vu l'avis du Conseil du 12<sup>e</sup> arrondissement, en date du 23 septembre 2025 ;

Sur le rapport présenté par Madame Laurence PATRICE, au nom de la 2<sup>ème</sup> Commission,

Délibère :

Article 1 : La voie EC/12, commençant au numéro 30 voie EA/12 et finissant au numéro 39 rue Jorge Semprun, à Paris (12e), est dénommée " rue Emmanuèle Bernheim ".

Article 2 : La voie EB/12, commençant au numéro 26 voie EA/12 et finissant au numéro 35 rue Jorge Semprun, à Paris (12e), est dénommée " rue Edmonde Charles-Roux ".

Article 3 : La voie EG/12, commençant au numéro 18 voie EF/12 et finissant au numéro 61 rue du Charolais, à Paris (12e), est dénommée " rue Agatha Christie ".

Article 4 : La voie EF/12, commençant au numéro 1 voie ED/12 et finissant au numéro 2 voie EG/12, à Paris (12e), est dénommée " rue Djamila Debèche ".

Article 5 : La voie EE/12, commençant au numéro 1 voie EC/12 et finissant au numéro 6 voie EG/12, à Paris (12e), est dénommée " rue Nelly Kaplan ".

Article 6 : La voie ED/12, commençant au numéro 2 voie EF/12 et finissant au numéro 1 voie EE/12, à Paris (12e), est dénommée " place Doris Lessing ".

Article 7 : La voie EA/12, commençant au numéro 16 rue Jorge Semprun et finissant au numéro 2 voie EC/12, à Paris (12e), est dénommée " rue Clarice Lispector ".

Article 8 : La voie DZ/12, commençant au numéro 17 ter boulevard de Bercy et finissant au numéro 16 rue Jorge Semprun, à Paris (12e), est dénommée " rue Sylvia Plath ".

**La Maire de Paris,**



**Anne HIDALGO**